



Changement de nom à mon fils aîné

Par isa3190, le 08/02/2017 à 23:17

Bonjour,

Voilà maintenant presque 5 ans que je vis en couple j'ai deux fils de 2ans et 1an. La famille de mon copain sont venues me demander ma main mais j'ai refusé parce que je ne me sent pas prête a me marié de suite. Donc ils m'ont dis si c'est comme ça ont va devoir lui chercher une femme. Je leurs ai rien répondu parce que je trouve un vrai manque de respect envers moi et mes enfants. Sous notre séparation ils veulent que mon fils aîné qui porte le nom de son père aille vivre avec les grands parents qui sont très âgées. Pour moi (la mère) il est hors de question que je les laissent faire après tout en force pas les gens à se marié tant qu'il ne son pas prêt puis on ne retire pas comme ça un enfant à sa mère sous prétexte de non accord de mariage.

Aujourd'hui je voudrais savoir comment faire pour changer le nom de mon fils aîné tout en sachant qu'il porte celui de son père et qu'il est (le père) de statut particulier (droit coutumier) et moi de statut droit commun?

Par morobar, le 09/02/2017 à 11:48

Bonjour,

[citation] comment faire pour changer le nom de mon fils aîné tout en sachant qu'il porte celui de son père [/citation]

Vous ne pouvez pas sauf si ce n'est pas vraiment le père

[citation](le père) de statut particulier (droit coutumier) et moi de statut droit commun?

[/citation]

Ces notions, certainement religieuses (Mayotte ??) n'existent pas en France.